



Montreuil, le 14 mars 2017

Mesdames et Messieurs les Ministres  
de l'Education Nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,  
de la ville, de la jeunesse et des sports  
de la Culture  
de l'Agriculture,  
des Affaires Étrangères  
de l'artisanat  
du Travail

REF. 013-17

**Objet : Préavis de grève pour le 21 mars.**

Madame, Monsieur le Ministre,

La confédération Cgt appelle à faire du 21 mars 2017 une journée interprofessionnelle de mobilisation pour la défense de l'industrie et des services publics.

La FERC CGT revendique :

- des créations d'emploi,
- la garantie des qualifications et des diplômes nationaux,
- le maintien d'une formation professionnelle initiale sous statut scolaire,
- un service public de la formation professionnelle garantissant le droit à la formation tout au long de la vie des salarié.es.

Organisation confédérée, la Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour la journée du 21 mars 2017. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 21 mars 2017, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON  
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43  
Internet : [www.ferc.cgt.fr](http://www.ferc.cgt.fr) - E-mail : [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)